

Comité de direction

p.a. Administration communale

Rue du Collège 14

1372 Bavois

tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42

e-mail : greffe@bavois.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 24 août 2020

Préavis n° : 31/20 Budget de fonctionnement pour l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Conformément à l'article 30 des statuts, le budget doit être adopté 3 mois avant le début de l'exercice, soit au 30 septembre de chaque année.

Le Comité de direction soumet au Conseil intercommunal le budget de fonctionnement 2021, établi sur la base des éléments connus à la même date.

2. Commentaires

Les subventions pour la bibliothèque (anciennement 501.3653) et de la piscine (501.3653.0) ont été transférés dans le chapitre 503. De même pour les coûts du réfectoire (501.3131, 501.3522.3 et 501.4322.0).

Stabilité dans le coût des transports.

510.3148 frais de conciergerie liés à la pandémie fr. 140'000.00.

520.3148 frais de conciergerie liés à la pandémie fr. 60'000.00.

3. Récapitulation

Modification des charges par fonction

<u>Libellé</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Différence</u>
Autorités	55'220.00	59'620.00	-4'400.00
Administration	109'370.00	150'590.00	-41'220.00
Transports	1'172'500.00	1'170'500.00	+ 2'000.00
Prestations parascolaires	136'890.00	84'590.00	+ 52'300.00
Enseignement primaire	2'264'800.00	2'177'650.00	+87'150.00
Enseignement secondaire	1'476'650.00	1'438'350.00	+38'300.00
	5'215'430.00	5'081'300.00	+134'130.00

Le budget 2021 présente une augmentation des charges de fr. 134'130.00 par rapport à 2020.
Le coût pour un élève primaire est de fr. 2'476.60 (fr. 2'358.93 en 2020).
Le coût pour un élève secondaire est de fr. 3'962.90 (fr. 3'870.75 en 2020).
La participation des communes s'élève à fr. 5'215'430.00.

4. Décision

Le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal de l'ASIOR à prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR,

- vu le préavis no 31/2020 budget de fonctionnement pour l'année 2021 ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. La participation des communes pour l'année 2021 s'élève à **fr 5'215'430.00**.

Au nom du Comité de direction

La Présidente



Valérie Cottens

La Secrétaire



Carole Pose

Annexe : budget 2021

Délégués du Comité de direction : Mme Valérie Cottens et M. Gérard Conod